

Revue de presse hebdo 010

DU VENDREDI, 15 JANVIER 2016

La semaine du 11 au 17 janvier 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les vœux du nouvel an du corps diplomatique au chef de l'Etat, le 53^{ème} anniversaire du décès de Sylvanus Olympio célébré dans la sobriété, le redressement fiscal de l'OTR qui fait couler encre et salive, la première édition de 'Réussites Diaspora', l'opposition togolaise à la recherche de ses marques, l'an 3 des incendies des grands marchés de Kara et Lomé, et enfin des manifestations pour réclamer de meilleures conditions de travail et de vie au campus universitaire de Lomé.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

VŒUX DU NOUVEL AN : Le corps diplomatique reçu par le chef de l'Etat

Le chef de l'Etat a reçu le 12 janvier au palais de la nouvelle présidence les vœux des membres du corps diplomatique et consulaire, les représentants des organisations internationales et ONG accréditées au Togo. A rappeler que la cérémonie a été précédée par la présentation des lettres de créances des nouveaux ambassadeurs du Pakistan et de la Belgique.

Togo-Presse n°9704 du 13 janvier 2016 rend compte de la séance sous le titre « Le président Faure Essozimna Gnassingbé reçoit les vœux du corps diplomatique ». « Dans un élan de solidarité, écrit le quotidien national, les membres du corps diplomatique, à travers leur vice doyen, l'ambassadeur du Gabon, M.Minko Mi Mseme Sylver Aboubakar, ont présenté leurs hommages au peuple togolais pour la maturité politique dont il a fait preuve avant, pendant et après le scrutin présidentiel d'avril 2015. » Dans sa réponse, relate le journal, le chef de l'Etat a dit continuer de préserver l'esprit de dialogue et poursuivre les réformes politiques, en vue de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit. » **Togo-Presse** n°9705 du 14 janvier 2016 présente l'intégralité de la réponse de Faure Gnassingbé aux vœux du corps diplomatique. La même information est traitée dans **Le messager** n°471 du 13 janvier 2016 sous le titre « Face au corps diplomatique, Faure Gnassingbé réitère ses priorités pour 2016. » « Le Togo restera attentif aux grands défis qui mobilisent la communauté internationale », voilà le passage que retient **Forum de la semaine** n°2043 du 13 janvier 2016 du discours du chef de l'Etat. Et **Le médium** n°202 du 13 au 18 janvier 2016 de retenir l'appel de Faure Gnassingbé à l'intensification de la coopération internationale pour faire face au terrorisme. Sur le même sujet **Temps nouveaux** n°252 du 15 janvier 2016 titre « Face à la désintégration et l'effondrement de la Libye : Faure Gnassingbé appelle la communauté internationale au secours. »

SYLVANUS OLYMPIO : 53^{ème} anniversaire du décès célébré dans la sobriété

C'est dans le recueillement que les Togolais ont célébré le 13 janvier dernier le 53^{ème} anniversaire du décès du premier président de la République, M. Sylvanus Olympio. Beaucoup de parutions continuent à se poser des questions sur sa mort, l'auteur du coup d'Etat du 13 janvier 1963 et le rapatriement de sa dépouille mortelle d'Agoè Adjigo au Bénin vers le Togo malgré l'accord signé par le RPT et l'UFC le 26 mai 2010.

« A quand le rapatriement du corps de Sylvanus Olympio ? », s'interroge **Le bâtisseur** n°156 du 14 janvier 2016 qui rappelle que « cela fait six ans déjà mais la volonté exprimée par les autorités peine toujours à se traduire en acte. » Le journal mentionne le fait que même la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a recommandé le rapatriement de la dépouille et qu'aucune action n'est toujours pas entreprise. « Rapatrier le corps de mon père d'un lieu à un autre, n'est pas d'actualité pour le moment », c'est cette petite phrase sortie de la bouche de Gilchrist Olympio après la messe d'action de grâce en honneur de Sylvanus Olympio qui fait le titre de l'article de **Forum de la semaine** n°2045 du 15 janvier 2016 qui reprend une dépêche de **Horizonnews**. A la lecture de l'article, tout laisse croire que personnellement Gilchrist Olympio n'est pas chaud pour ce rapatriement du corps de son défunt père. « Le corps et l'âme de Sylvanus Olympio se trouvent au Bénin, non loin de Lomé en paix. Bon ! Nous sommes contents, les Béninois aussi sont contents de l'avoir sur leur territoire, alors nous préférons le garder ici pour le moment », lâche-t-il.

« Qui avait alors tiré sur Sylvanus Olympio ? Ce coup d'Etat était-il pensé dans les officines des puissances coloniales de l'époque ? On ne le sait jusqu'à ce jour », s'indigne **Liberté** n°2111 du 15 janvier 2016 qui laisse croire que « si Eyadéma en avait –consciencieusement ou naïvement- réclamé la paternité à l'époque, c'est un secret de Polichinelle qu'il n'en était vraiment pas l'auteur. » Sous un titre interrogateur « Pourquoi Eyadéma a-t-il tué le père de l'indépendance ? », **Le changement** n°493 du 14 janvier 2016 avance la thèse que la création de l'éwéland en est la base. L'éwéland était montée selon les bourreaux d'Olympio, écrit le journal, contre les gens du nord et en particulier contre les Kabyè et que le premier président du Togo était « animé d'un esprit grégaire d'une ethnie ciblée et que l'indépendance qu'il a chèrement acquise ne profitera qu'aux seuls Ewé et non à tous les Togolais. »

OTR : un redressement fiscal qui fait couler encre et salive

Pour l'année 2016, l'OTR va mobiliser 575 milliards de francs soit une augmentation de 75 milliards au titre de sa contribution au budget national. Un redressement fiscal qui fait couler beaucoup de salive et d'encre au sujet du port du badge obligatoire depuis le 2 janvier 2016. A noter qu'il faut déboursier 25 millions de FCFA pour avoir l'agrément. Le Conseil des ministres du 13 janvier réaffirme la position du gouvernement.

Togo-Presse n°9705 du 14 janvier 2016, dans le communiqué sanctionnant le Conseil des ministres du 13 janvier, évoque au titre des communications que le port obligatoire du badge d'accès aux bureaux de l'Office Togolais des Recettes (OTR) est « conforme aux dispositions communautaires de l'UEMOA et à la loi n°2014-003 du 28 avril 2014 portant code national des douanes, loi qui vise à sécuriser davantage les lieux des opérations de dédouanement, en protégeant les importateurs et exportateurs de marchandises contre les actes d'escroquerie et autres formes d'abus. » « Le port du badge pour toute opération de dédouanement élimine de facto des milliers de déclarants en douanes qui travaillent au port autonome de Lomé sous d'autres déclarants ayant eu l'agrément », lit-on dans **Courrier de la République** n°416 du 11 janvier 2016 qui prie vivement « qu'un terrain d'entente soit vite trouvé entre les protagonistes pour la reprise normale des activités portuaires. » Pour **Le correcteur** n°666 du 11 janvier 2016, le redressement fiscal tous azimuts mis en place par l'OTR paralyse des activités au Port, et l'économie nationale serait sous de graves menaces. A preuve, note le journal, après les transitaires et la Brasserie du Bénin, l'Hôtel Eda Oba est dans le collimateur de l'OTR. « Henry Gaperi ou le visage d'une révolte collective en perspective », s'exclame le même journal.

« Jean-Pierre Fabre adhère aux réformes de l'OTR et dénonce les tares de l'opposition », titre **Forum de la semaine** n°2042 du 11 janvier 2016, qui s'inspirant de l'intervention du président de l'ANC sur Radio Nana FM, indique que « pour une fois dans l'histoire politique du Togo, un opposant radical fait volteface et accorde ses violons avec ceux du régime. » Toutefois, M. Fabre s'insurge contre le fait que la gestion de l'OTR soit confiée à un expatrié car pour lui, il s'agit d'une insulte à l'intelligentsia togolaise. **L'alternative** n°488 du 12 janvier 2016 s'attend à un durcissement de la contestation des transitaires non agréés. « Les manifestants sont déterminés à obtenir gain de cause », s'exclame le journal qui croit que bien que ce mouvement d'humeur ait des répercussions sur la vie quotidienne des manifestants, l'OTR en sort perdant étant donné que la cessation des activités le prive d'énormes rentrées fiscales et les investisseurs dans cette ambiance morose préféreront les autres ports de la sous-région. » Sous le titre « Nouvelle manifestation au Port Autonome de Lomé : les transitaires non agréés expriment leur désarroi », **Liberté** n°2109 du 13 janvier 2016 rapporte les manifestations de la journée du 12 janvier. « Dossiers et argent dans les sacs, les transitaires non agréés se sont encore vus refuser l'accès, faute de badges introduits depuis le début de l'année par l'OTR. Ils entament ainsi la deuxième semaine d'inactivité », relève le quotidien privé. « L'introduction du port du badge au PAL répond à la réglementation n°9 de l'UEMOA et c'est une mesure qui répond à l'assainissement du milieu », voilà la petite phrase à retenir de l'intervention de M. Kodjo Adédzé, Commissaire des Douanes et droits indirects à l'OTR, au cours de son intervention sur une radio de la capitale reprise dans les colonnes de **Forum de la semaine** n°2043 du 13 janvier 2016. « Le ras-le-bol des non agréés fait prévaloir une situation morose au Port Autonome de Lomé », note **La dépêche** n°804 du 13 janvier 2016. « La crise née de ce bras de fer et qui a donné lieu à une grève illimitée est donc loin de trouver une issue favorable », regrette **Le magnan libéré** n°397 du même jour qui indique que les négociations sont en cours pour trouver une solution à l'amiable à cette crise qui paralyse un tant soit peu les activités du port autonome de Lomé.

Dans la foulée, pour plus de transparence dans la collecte des recettes, l'OTR lance une nouvelle quittance sécurisée disponible dans tous les bureaux et postes de douanes et de contrôles des impôts sur toute l'étendue du territoire. Pour **Lettre de la Kozah** n°126 du 11 janvier 2016, « la quittance sécurisée permettra de sécuriser le processus de collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, et de protéger également le contribuable en cas de contrôle. » L'hebdomadaire se réjouit du fait que « la lutte contre les diverses formes de fraudes et l'évasion fiscale passe aussi par le respect des normes établies. » D'autres dispositions sont en cours pour l'appui à la mobilisation des ressources. « Des réformes notables qui bousculent les habitudes, mais indispensables pour une mobilisation efficace et efficiente des recettes estimées en 2015 à près de 500 milliards de FCFA », indique **Golfe info** n°1066 du 11 janvier 2016. **L'union** n°879 du 12 janvier révèle que le gouvernement va faire former au profit de l'OTR des vérificateurs et contrôleurs/enquêteurs fiscaux dans la gestion globale des risques et appuyer le commissaire des impôts dans la mise en place d'un système de gestion globale des risques. « La chasse continue alors pour détecter ceux qui sont réticents dans le paiement des impôts. Un redressement de près de 68 milliards de FCFA avait été fait à la Brasserie du Bénin. Aujourd'hui le piège se referme sur l'hôtel Eda Oda », se réjouit **Le magnan libéré** n°397 du 13 janvier 2016. Très relevé contre cette stratégie, **Courrier de la République** n°417 du 15 janvier 2016 s'exclame en titrant « Les suicidaires dérivent de l'OTR, rien que des solutions du pire pour remplir la cagnotte et faire plein de chômeurs. »

DIASPORA : 7 lauréats pour la première édition de 'Réussites Diaspora'

Environ 2 millions de Togolais vivent dans la diaspora, dont une importante majorité en Afrique. Cette diaspora active et dynamique contribue au développement du Togo grâce à l'envoi de fonds,

438 millions de dollars en 2014. Aujourd'hui elle est honorée à travers sept lauréats retenus parmi 200 participants à cette première édition.

« Le Togo honore la diaspora », titre **Togo-Presse** n°9703 du 12 janvier 2016 qui rappelle l'engagement du gouvernement d'associer tous les fils et filles au développement du pays. « Une initiative qui vise à valoriser et à réorganiser les réussites de la diaspora togolaise pour une contribution efficiente au développement et à l'emploi des jeunes », rappelle **Golfe info** n°1067 du 14 janvier 2016. **Temps nouveaux** n°252 du 15 janvier 2016 publie une lettre ouverte du ministre Robert Dussey des Affaires Etrangères à la diaspora. **Le changement** n°493 du 14 janvier 2016 en fait autant puis explique les fondements de cette initiative. « Longtemps négligés, les Togolais de l'extérieur font désormais l'objet d'une attention particulière des autorités et, notamment, du ministère des Affaires étrangères », lit-on dans **Le messager** n°471 du 13 janvier 2016 qui reprend une dépêche du site **Republicoftogo** rapportant le déroulement de l'événement inédit, « Réussites Diaspora » qui récompense les talents des citoyens togolais vivant à l'étranger. **Le médium** n°202 du 13 au 18 janvier 2016 présente dans ses colonnes les sept lauréats. **Liberté** n°2109 du 13 janvier 2016 salue cette initiative sous le titre « Au delà du folklore, faire revenir toutes ces compétences au pays, le pari du pouvoir Faure Gnassingbé. » **La dépêche** n°804 du même jour rapporte la célébration de la semaine 'Réussite Diaspora' à l'ambassade de l'Allemagne Fédérale à Lomé au cours d'une réception. **Liberté** n°2111 du 15 janvier 2016 revient sur la même information sous le titre « L'ambassadeur d'Allemagne accueille les lauréats de Réussites Diaspora. » **L'indépendant express** n°359 du 12 janvier 2016 ne partage pas cette initiative. Le journal pense qu'il faut plutôt donner le droit de vote à la diaspora que des trophées. « Le projet 'Réussites Diaspora' suffira-t-il pour réconcilier la diaspora avec le pouvoir togolais ? », question que se pose **Fraternité** n°188 du 13 janvier 2016. A rappeler que **Togo-Presse** n°9706 du 15 janvier 2016 fait le point d'autres activités inscrites dans le cadre de cette semaine 'Réussites Diaspora' marquée par des conférences-débats qui ont permis de situer les uns et les autres sur les contributions de la diaspora togolaise au développement du pays.

OPPOSITION TOGOLAISE : quel visage ?

D'aucuns critiquent des partis de l'opposition d'inviter les citoyens à boycotter les élections présidentielles d'avril dernier (cas du CAR) et d'autres d'y participer (CAP 2015). C'est la déchirure. Abass Kaboua met les pieds dans le plat.

« Malgré le fait que les réformes constitutionnelles et institutionnelles tant réclamées par l'opposition n'ont pu être opérées avant le scrutin, Jean-Pierre Fabre, relève **Forum de la semaine** n°2042 du 11 janvier 2016, dit n'avoir jamais regretté avoir pris part audit scrutin et se dit prêt à recommencer s'il le faut. » Ce n'est pas l'avis d'Abass Kaboua qui estime que l'opposition a raté une occasion de peser de tout son poids sur le jeu politique en allant à cette élection », lit-on dans **Forum de la semaine** n°2045 du 15 janvier 2016 qui reprend les propos du président du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) sur les ondes d'une radio de Lomé en date du 14 janvier 2016.

« Pour Laurent Lawson Laté, président du Parti Social Démocratie du Togo (PSDT) qui est intervenu sur une télévision de la place et dont les propos sont repris par **La magnan libéré** n°397 du 13 janvier 2016, « sans les élections locales, les élections législatives et les présidentielles seront toujours gagnées par le parti au pouvoir. » Le même hebdomadaire relève dans les vœux de nouvel an du Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD), le manque de vision de la classe politique togolaise exprimé par Me Mouhamed Tchassona.

Pour Agbéyomé Kodjo, l'organisation des élections locales semble être le principal vœu de tous les acteurs politiques surtout de l'opposition, lit-on dans **Courrier de la République** n°416 du 11 janvier 2016 qui reprend une dépêche du site **icilome.com**. Sous le titre « La face obscure de l'opposition », **Lettre de la Kozah** n°126 du 11 janvier 2016 analyse le contenu des souhaits de vœux formulés en ce début d'année par le président du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) Abass Kaboua qui déplore l'amateurisme, l'égoïsme et le manque d'honnêteté de l'opposition togolaise. Après avoir noté l'échec des différents regroupements de l'opposition notamment le CST, la coalition Arc-en-ciel, Cap 2015, M. Kaboua suggère des états généraux de l'opposition « pour recadrer les ardeurs ». L'hebdomadaire révèle déjà la position d'un autre leader de l'opposition Djimon Oré qui prédit l'échec et une perte de temps car les partis politiques iront juste se chamailler. « Pour le commun des mortels, la question que l'on se pose est justement de savoir si l'opposition dans sa formule actuelle est dynamique, amorphe, triste et fait pitié ou carrément inexistante », s'exclame **Le médium** n°202 du 13 au 18 janvier 2016.

INCENDIES DES MARCHES : 3 ans déjà

Il y a trois ans les grands marchés de Kara et de Lomé ont brûlé le 9 puis le 11 janvier 2013. Jusqu'à ce jour la lumière n'est pas faite sur ce crime crapuleux.

« En trois ans, il n'a pas été possible d'organiser un procès pour situer les responsabilités...Le temps qui passe ne fait qu'en rajouter aux souffrances des détenus et à l'injustice qu'ils subissent », regrette **Le correcteur** n°666 du 11 janvier 2016. « Trois ans après, la vérité toujours occultée, les victimes abandonnées... », s'exclame **Liberté** n°2108 du 12 janvier 2016 qui présente un rappel sommaire des faits. « Où est le gouvernement dans l'indemnisation des victimes ? Les victimes réclament toujours justice », renchérit **L'éveil de la nation** n°433 du 12 janvier 2016. « Où en est-on dans la reconstruction du marché, la manifestation de la vérité ? Les auteurs continuent de circuler en toute impunité », titre **Le triangle des enjeux** n°345 du 13 janvier 2016. « L'ANC exige la libération de toutes les personnes détenues dans l'affaire des incendies dans les marchés de Kara et de Lomé », lit-on dans un communiqué publié par **Liberté** n°2110 du 14 janvier 2016. Le même quotidien publie une déclaration d'Amnesty International qui demande que les personnes arrêtées bénéficient d'un procès équitable dans les brefs délais. Cette information est traitée par **Le correcteur** n°667 du 14 janvier 2016 sous le titre « « Amnesty International épingle le pouvoir togolais et exige la libération des sept détenus. » « Trois ans après, le 'janvier noir' reste une épine plantée dans le pied du pouvoir de Faure Gnassingbé. Si les causes sont connues, aucune certitude jusqu'à ce jour, sur l'identité de leurs auteurs », rappelle **Golfe info** n°1067 du 14 janvier 2016. Et **Courrier de la République** n°417 du 15 janvier de renchérir en ces termes : l'enquête ouverte n'a jamais été fermée pour situer les responsabilités alors qu'opposition et pouvoir s'accusent mutuellement. » **Le canard indépendant** n°538 du 15 janvier 2016 titre en ironisant « Incendies des marchés : 3 ans après, le feu brûle toujours... ». L'hebdomadaire revient sur la position d'Amnesty International qui réclame un procès équitable des accusés.

CAMPUS DE LOME : des manifestations pour réclamer de meilleures conditions de travail et de vie

Lutter pour de meilleures conditions d'études, notamment la mise à leur disposition des bus pour le transport, le retraceage des pistes du campus, l'électrification des rues des amphis, la reprogrammation des Unités d'enseignement fondamentales, les allocations, etc. , voilà autant de chapelets de revendications qu'ont égrené le mercredi 13 janvier les étudiants regroupés au sein du

Mouvement pour l'émancipation de l'étudiant togolais (MEET). Les forces de l'ordre ont fait usage de grenades lacrymogènes pour les empêcher de se rendre à la primature.

« Depuis quelques mois, seuls deux bus assurent les liaisons entre le campus universitaire et les différents lieux de provenance des étudiants », rapporte **Liberté** n°2110 du 14 janvier 2016 qui indique qu'à la suite des échauffourées les responsables du MEET sont vivement recherchés par la police nationale aidée par la police universitaire. **Flambeau des démocrates** n°433 du 14 janvier traite la même information sous le titre « Mouvement d'humeur hier sur le campus universitaire de Lomé : graves échauffourées entre forces de l'ordre et étudiants ». L'hebdomadaire relève quelques images de jets de pierre, pneus brûlés, courses poursuites, pour indiquer que « le campus universitaires et ses environs ont été transformés en champ de bataille. » « Tout porte à croire que les choses sont faites à dessein dans le seul but de créer des situations conflictuelles », regrette **Le correcteur** n°667 du même jour. « L'AG du MEET tourne en affrontement », s'exclame **Forum de la semaine** n°2044 du même jour. Selon le journal, les responsables du mouvement, sans se démotiver, veulent se faire entendre une fois de plus à travers de nouvelles actions dans les jours à venir pour faire plier les autorités. « Ça a chauffé entre les forces de l'ordre et les étudiants », titre **Le bâtisseur** n°156 du 14 janvier 2016 qui à son tour rapporte les propos du président du MEET qui envisage dans les prochains jours des actions à mener pour faire plier le gouvernement. « Tout porte à croire que les étudiants ne comptent pas baisser les bras », fait observer **Le canard indépendant** n°538 du 15 janvier 2016. Sur un ton conciliateur **Le perroquet** n°317 du 15 janvier 2016 souhaite « vivement que les autorités compétentes puissent se mobiliser afin de permettre à tous les étudiants d'être dans une ambiance bon enfant pour poursuivre l'année universitaire. » « Les revendications des étudiants sont légitimes. Alors cherchons à corriger au lieu au lieu d'opprimer les jeunes », conseille **Courrier de la République** n°417 du 15 janvier 2016.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe malgache : **«La richesse est comme les poils du nez : si on en arrache beaucoup, ça fait mal, si on en arrache un peu, ça fait mal aussi.»**

Lomé, le 15 janvier 2016

L'expert national

Amévi DABLA